



Pompiers de Bruxelles (SIAMU)

## **Demande d'avis de prévention incendie**

**FORMULAIRE** À joindre aux demandes de certificat et de permis

- ✓ Certificat ou permis d'urbanisme
- ✓ Certificat ou permis d'environnement
- ✓ Permis de lotir

### **Cadre I. [ne pas remplir, réservé à l'administration]**

Région / Commune

Service

Personne de contact

Téléphone

Email

Référence Nova

- Délai avis SIAMU  15 jours  
 30 jours  
 60 jours

### **Cadre II. [ne pas remplir, réservé au SIAMU]**

Référence SI

IN

Officier

OUT

Facture

Date de dépôt

### Cadre III. Description du lieu soumis à avis du SIAMU ■ ■

Rue, numéro et/ou n° cadastral	■	Square des Archiducs
Commune, code postal	■	1170 Watermael Boitsfort
Situation existante de fait	■	
		<i>ex.: logements, bureaux, hôtel, crèche, centre médical, commerce de détails, snack, café, débit de boissons, parkings.</i>
Situation existante de droit	■	
Situation projetée nécessitant avis du SIAMU	■	4 immeubles de 39 appartements et parking de 45 places
Superficie de plancher existante	0	m <sup>2</sup> (sous-sols, caves et garages compris)
Superficie de plancher projetée	7058,6	m <sup>2</sup> (sous-sols, caves et garages compris)

### Cadre IV. Coordonnées de facturation ■ ■

Les prestations effectuées pour des missions de prévention par le SIAMU donnent lieu au paiement de la redevance due par la personne physique ou morale au profit de qui la prestation est effectuée.

Remplissez pour personne physique **ou** pour personne morale.

#### Personne physique

Nom, prénom

Numéro de registre national

#### Personne morale

Nom de la société SLRB

Raison sociale S.A

Numéro d'entreprise 0227.581.301

Rue, numéro Avenue de la Toison d'Or, 72

Commune, code postal 1060 Bruxelles

Téléphone 02/533.19.11

Email slrb@slrb.brussels

## Cadre V. Objet de la demande d'avis SIAMU ■ ■

Remplissez les champs A et B si votre demande d'avis concerne à la fois un certificat ou permis d'urbanisme et un certificat ou permis d'environnement (projet mixte)

### ■ A - Certificat ou Permis d'Urbanisme (CU / PU)

Si dossier précédent, mentionnez la référence SIAMU

Si contact préalable, mentionnez le nom de l'officier

Soumis à rapport ou étude d'incidence sur l'environnement  Oui  Non

#### Construction neuve (cochez toutes les cases correspondant au projet)

##### Totale

Partielle (en extension d'une construction existante)

Demande de régularisation

Modification en cours de procédure d'instruction du permis (mentionner la référence SIAMU dans le cadre ci-dessus) \*

#### Transformation (cochez toutes les cases correspondant au projet)

Transformations intérieures dans un immeuble existant

Demande de régularisation

Modification en cours de procédure d'instruction du permis (mentionner la référence SIAMU dans le cadre ci-dessus) \*

#### Description du changement de destination / d'utilisation

#### Description de l'aménagement de voirie soumis à avis du SIAMU :

\* Pour les modifications en cours de procédure, fournissez en annexe la liste des modifications et plans de synthèse de ces modifications (1 par niveau).

**ANNEXE OBLIGATOIRE (sauf pour les certificats et les PU de voirie) :** **FICHE DESCRIPTIVE**

**B – Certificat ou Permis d’Environnement (CE / PE) avec installations classées soumises à avis**

Si dossier précédent, mentionnez la référence SIAMU **A.2019.0975/3/DX/dd**

Si contact préalable, mentionnez le nom de l’officier **Vandermergel**

Classe 1A ou 1B  Oui  
 Non

Nouvelle demande

Modification d’un permis existant

Prolongation / renouvellement d’un permis existant

Modification en cours de procédure d’instruction du permis (mentionner la référence SIAMU dans le cadre ci-dessus) \*

Demande de permis temporaire

*\* Pour les modifications en cours de procédure, fournissez en annexe la liste des modifications et plans de synthèse de ces modifications (1 par niveau).*

**ANNEXE OBLIGATOIRE (sauf pour les certificats) :** **FICHE DESCRIPTIVE**

**C - Permis de lotir valant permis d'urbanisme pour les voies de communication**

Si dossier précédent,  
mentionnez la référence SIAMU

Description

--

## Date, nom et signature du demandeur



### Attention

- Des informations supplémentaires pourraient être réclamées lors du traitement du dossier.
- Ce formulaire doit être signé. Cette signature vous engage pour la redevance due pour toute mission du SIAMU.
- **Ce formulaire est à joindre en annexe des demandes de permis et certificats remises à l'autorité délivrante.** C'est l'autorité délivrante qui transmettra ensuite les pièces nécessaires au SIAMU pour qu'il remette son avis. Le SIAMU refusera donc toute soumission faite directement par le demandeur.

### Traitement des données à caractère personnel

Dans le cadre de votre demande, le SIAMU doit recueillir un certain nombre d'informations vous concernant, afin de réaliser les tâches liées au traitement de demande d'avis de prévention incendie. Vos données sont traitées dans le cadre des obligations légales et réglementaires liées à la prévention incendie.

Vos données sont stockées sous la forme de dossier papier et/ou de dossier électronique, sous la responsabilité du SIAMU, qui prend toutes les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et doit vous avertir si la sécurité de vos données n'est pas respectée. Vos données sont stockées pour la durée du traitement de votre dossier. Une fois votre dossier clôturé, vos données sont stockées pour une durée de 1 an maximum, à compter de la fin des prestations liées à ce traitement.

Le SIAMU s'engage à limiter l'accès à vos données aux personnes concernées par le traitement, à ne pas utiliser ou transférer vos données à des tiers pour une autre finalité que celle évoquée ci-dessus. Le SIAMU garantit également que vos données ne seront pas transférées à des organisations internationales ou vers un pays hors Union européenne.

Vous avez le droit de demander quelles informations vous concernant sont enregistrées, sous un format portable et lisible, et de demander des corrections, si certaines informations ne sont pas correctes.

Pour toute information complémentaire, ou si vous n'obtenez pas satisfaction pour une demande liée à vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : [dpo@firebru.brussels](mailto:dpo@firebru.brussels).

**Pompiers de Bruxelles - Service Prévention**

**15 avenue de l'Héliport, 1000 Bruxelles**

**02 208 84 30 | [prev@firebru.brussels](mailto:prev@firebru.brussels)**



Pompiers de Bruxelles (SIAMU)

## Demande d'avis de prévention incendie

**FICHE DESCRIPTIVE** À joindre au formulaire de demande d'avis

- ✓ Permis d'urbanisme (sauf PU de voirie)
- ✓ Permis d'environnement

### Cadre I. Identification de la demande ■ ■ ■

Rue, numéro  
et/ou n° cadastral

Square des Archiducs

Commune, code postal

1170 Watermael Boitsfort

Personne de contact

Iparragirre González, Naiara

Téléphone

02 502 73 28

Email

ni@urbanplatform.com

Superficie de plancher existante

0

m<sup>2</sup> (sous-sols, caves et garages compris)

Superficie de plancher projetée

7058,6

m<sup>2</sup> (sous-sols, caves et garages compris)

## Cadre II. Pour les demandes de permis d'urbanisme

### A. Gabarit et implantation du projet

Nombre de niveaux

Hauteur du dernier niveau  m *(différence d'altitude entre le dernier niveau de plancher habité et le niveau de la rue accessible aux services)*

Nombre et catégorie de(s) bâtiment(s)

- Bas (inférieur à 10 m)
- Moyen (entre 10 m et 25 m) de moins de 1000 m<sup>2</sup>
- Moyen (entre 10 m et 25 m) de 1000 m<sup>2</sup> et plus
- Élevé (supérieur à 25 m)
- Industriel A - B - C de moins de 500 m
- Industriel A - B - C de 500 m<sup>2</sup> et plus

Implantation des constructions

- Bâtiment isolé
- Bâtiment mitoyen
- Arrière bâtiment

### B. Conception du projet en matière de lutte contre l'incendie

- Pour les projets de moins de 1000 m<sup>2</sup> de superficie de plancher (sous-sols, caves et garages compris), la conception en matière de lutte contre l'incendie est décrite brièvement ci-dessous. Une note descriptive plus détaillée et un schéma explicatif peuvent être joints.



- Pour les projets de 1000 m<sup>2</sup> ou plus de superficie de plancher (sous-sols, caves et garages compris), la conception incendie est obligatoirement décrite grâce à des plans de synthèse (un par niveau) joints en annexe à la présente fiche, réalisés au format le plus adapté pour être lisible et manipulable, idéalement au format A3.

Ces plans comporteront au minimum les informations suivantes :

- Identification des limites et superficie (m<sup>2</sup>) des compartiments
- Destination et capacité maximum d'occupation des compartiments
- Matériau et caractéristiques R, E et/ou I des éléments composant chaque compartiment (structures, parois verticales et horizontales, plafond, gaines, portes)
- Réaction au feu des espaces de circulation et des locaux techniques
- Nombre de sortie(s) de chaque compartiment et leurs dimensions
- Chemins d'évacuation du projet
- Circulations verticales : localisation et nombre de cages d'escaliers, d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques
- Dimensions (largeur, giron) et distances entre les cages d'escaliers

Une note descriptive rédigée par l'architecte peut être jointe également.

### **Cadre III. Pour les demandes de permis d'environnement ■ ■ ■**

---

Les plans de synthèse localisant les installations classées qui sont joints en annexe de la demande de permis d'environnement doivent mettre en évidence les installations classées soumises à avis du SIAMU.

Ces plans sont réalisés au format le plus adapté pour être lisible et manipulable, idéalement au format A3 maximum.

En plus de la localisation et de l'identification des installations classées soumises à avis du SIAMU, ces plans comportent au minimum les informations complémentaires suivantes :

- Destination des locaux adjacents aux installations classées soumises à avis du SIAMU
- Matériau des parois composant chaque local qui accueille une installation classée soumise à avis du SIAMU

**Si la demande fait également l'objet d'un permis d'urbanisme, des plans de synthèse uniques (un par niveau) doivent être produits.**

## Cadre IV. Équipements et moyens de lutte contre l'incendie ■ ■ ■

L'objet de la demande comporte-t-elle un ou plusieurs des éléments ci-dessous ?

Cochez et décrivez :

- Eclairage de sécurité

Conforme: NBN EN 60598-2-22 - NBN EN 50172 - NBN EN 1838

- Signalisation et pictogrammes réglementaires

Conforme à la A.R 17/06/1997 (annexe II)

- Dispositifs de désenfumage /-EFC

Au parking et cages d'escalier.

- Bornes Incendie

Au parking, un borne par cage d'escalier.

- Dévidoirs et hydrants

Devidoirs - conformes à la NBN EN671-1

- Extincteurs

- Sprinkler

Locaux poubelles, zone de circulation du bloc C.

- Dispositifs de détection incendie

- DI ponctuelle

- DI partielle

- DI généralisée

Cage d'escalier et appartements du bloc A,

- Moyens d'annonce, d'alerte, d'alarme

- Poste de commandement pompiers

## Date, nom et signature du demandeur



### Attention

- Des informations supplémentaires pourraient être réclamées lors du traitement du dossier.
- **Cette fiche descriptive est à joindre en annexe de la demande d'avis de prévention incendie**

### Traitement des données à caractère personnel

Dans le cadre de votre demande, le SIAMU doit recueillir un certain nombre d'informations vous concernant, afin de réaliser les tâches liées au traitement de demande d'avis de prévention incendie. Vos données sont traitées dans le cadre des obligations légales et réglementaires liées à la prévention incendie.

Vos données sont stockées sous la forme de dossier papier et/ou de dossier électronique, sous la responsabilité du SIAMU, qui prend toutes les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et doit vous avertir si la sécurité de vos données n'est pas respectée. Vos données sont stockées pour la durée du traitement de votre dossier. Une fois votre dossier clôturé, vos données sont stockées pour une durée de 1 an maximum, à compter de la fin des prestations liées à ce traitement.

Le SIAMU s'engage à limiter l'accès à vos données aux personnes concernées par le traitement, à ne pas utiliser ou transférer vos données à des tiers pour une autre finalité que celle évoquée ci-dessus. Le SIAMU garantit également que vos données ne seront pas transférées à des organisations internationales ou vers un pays hors Union européenne.

Vous avez le droit de demander quelles informations vous concernant sont enregistrées, sous un format portable et lisible, et de demander des corrections, si certaines informations ne sont pas correctes.

Pour toute information complémentaire, ou si vous n'obtenez pas satisfaction pour une demande liée à vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : [dpo@firebru.brussels](mailto:dpo@firebru.brussels).

**Pompiers de Bruxelles - Service Prévention**

**15 avenue de l'Héliport, 1000 Bruxelles**

**02 208 84 30 | [prev@firebru.brussels](mailto:prev@firebru.brussels)**

